



## TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT - 26400 CREST



Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : [president@touretdetours.fr](mailto:president@touretdetours.fr)

Site web : [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr)

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : Groupama 8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS  
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS  
N° d'immatriculation : IM075100382

## NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Responsables du séjour : Daniel ROMAN et Gilles CHASTAN

### SEJOUR A NEVACHE - VALLEE DE LA CLAREE

Du Lundi 08 Juillet au Dimanche 14 Juillet 2019

COUT DU SEJOUR : 400 € / personne

**DEPLACEMENT :** covoiturage en voitures particulières - préciser si vous voulez prendre votre voiture

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** minimum 7 - maximum 15

**HEBERGEMENT :** Gîte des Mélézets à NEVACHE 05100 (chambre 2 à 3 personnes)

**PROGRAMME :** 6 randonnées entre +600m et +1050m de dénivelé

Départ de Crest le Lundi 8 Juillet à 8h00.

**J1 :** Petite randonnée sur le trajet de l'aller (prévoir pique-nique de midi dans le sac à dos)

**J2 :** Randonnée : Lac de la Clarée et Col des Rochilles + 600m / 17kms / 6h00

**J3 :** Randonnée : De Laval au Vallon des Muandes + 750m / 15kms / 7h00

**J4 :** Randonnée : Vallon des Thures et Col de l'étroit du vallon + 900m / 16kms / 7h00

**J5 :** Randonnée : Les Crêtes de Peyrolle + 1050m / 14kms / 6h30

**J6 :** Randonnée : Découverte de la Vallée Etroite + 900m / 14kms / 5h00

**J7 :** Visite guidée de Briançon et trajet retour

Arrivée le Dimanche 14 Juillet en fin d'après midi (19h00 environ)

**ALTITUDE MAXIMUM :** 2900 m

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision du responsable en fonction des conditions climatiques.

Prévoir l'équipement habituel du randonneur : vêtements chauds, lunettes de soleil, crème solaire, chapeaux, vêtements de pluie.

**ACCOMPAGNATEUR DES RANDONNEES :** Daniel ROMAN - tel 06 05 43 02 62

Gilles CHASTAN - tel 07 51 61 62 07

**INFORMATION AUX PARTICIPANTS :**

Ce séjour est proposé à tout membre de l'association avec licence en cours de validité.

Il appartient aux randonneurs (euses) qui souhaitent s'inscrire à ce séjour de vérifier qu'ils (elles) sont suffisamment entraîné(e)s et bien équipé(e)s en fonction des difficultés prévues au programme ci-dessus.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 15 mars 2019**

Le prix comprend :

La pension, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour.

Les pique-niques de midi sont fournis par le Gîte.

Les draps et linge de toilette sont fournis

Les vin, café, infusion aux repas pris au Gîte

L'accompagnement des randonnées.

L'assurance «assistance voyageur» (incluse avec notre licence).

Les taxes de séjour et d'immatriculation tourisme.

Ne sont pas compris :

**Le covoiturage : 35 € environ /personne.**

Les assurances facultatives (annulation, interruption bagages).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

## INSCRIPTIONS :

Dès réception de cette notice d'information préalable :

**Contactez Danielle MARTIN : [daniellemar@gmail.com](mailto:daniellemar@gmail.com) ou par téléphone au 06 80 13 87 97**

Si disponibilité, Danielle vous adressera (par la poste pour les non internautes) UN BULLETIN D'INSCRIPTION ainsi qu'un BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES OPTIONNELLES

Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DE CES 2 BULLETINS. Dans tous les cas, nous retourner signé le **bulletin signé (Annexe 11)** de souscription aux assurances même si vous n'y souscrivez pas en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance ACCOMPAGNES d'un chèque (acompte + assurances) à l'ordre de Tour et Détours, adressé à TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

**UN SEUL CHEQUE : ACOMPTE de 200 € + SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES**

## PAIEMENTS :

A l'ordre de TOUR ET DETOURS en précisant le séjour concerné au dos du chèque.

**Acompte à l'inscription de 200 € + assurances optionnelles** souscrites simultanément à l'inscription (Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription)

**Chèque du solde : 200 € à adresser avant le 31 mai 2019**

## CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Annulation avant le 31 mai 2019 : retenue de l'acompte (200 €)

Annulation entre le 1<sup>er</sup> juin et le 14 juillet 2019 retenue de la totalité (400 €) sauf si vous trouvez un remplaçant ou si vous avez souscrit l'Assurance annulation et remplissez les conditions requises de remboursement.

En aucun cas, les assurances optionnelles ne sont remboursées.

Fait à Crest, le 11 février 2019

Les Responsables du séjour : Daniel ROMAN et Gilles CHASTAN

## RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr) : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme - Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances - Notice info-préalable

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr) : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme - Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances - Notice info-préalable